

BILAN D'ACTIVITÉ 2021



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DiR Massif Central

VIE DU SERVICE	3
SECRETARIAT GÉNÉRAL	
• Renouvellement du marché EPI	
• Renouvellement du marché extincteurs	
• La formation Initiale des personnels d'exploitation (FIPE)	
DÉPARTEMENT POLITIQUE ENTRETIEN EXPLOITATION	6
• Surveillance des ouvrages d'art	
• Projet de réhabilitation de l'A75 entre Coudes et Issoire	
• Formation à la sécurité des tunnels	
• Gestion de la donnée : un webinaire pour en parler	
DÉPARTEMENT MÉTHODE ET QUALITÉ	12
• Sensibilisation Écogestes et Biodiversité	
• Un film sur l'autoroute A75 réalisé par RMC Découverte	
• Visite de l'ESAT d'Issoire du 18 novembre 2021	
• Journée de convivialité 2021	
• De nouveaux cahiers de clauses administratives générales en 2021 !	
RÉALISATIONS MARQUANTES	18
DISTRICT NORD	18
• Opération : Réfection de chaussée de l'A75 au Nord d'Issoire en zones amiantées	
• Opération : A75 – Réparation des viaducs du Rasa du Crouzy et de l'Alagnonnette (15)	
• Tri des déchets sur l'aire du Lembron	
• Opération : A75 – Remise en état de 4 bassins d'assainissement routier du CEI de Saint-Chély d'Apcher (48)	
DISTRICT SUD	24
• Programme bassins	
• Programme chaussée	
• Convoi exceptionnel du 15 décembre 2021 : acheminement d'un transformateur haute tension vers Sète	
• L'exercice cadre 2021 en tunnel du Pas de l'Escalette	
• La signalisation directionnelle de l'A750 et de la N109 fait peau neuve	
DISTRICT CENTRE	30
• Créneau de dépassement de Freissinet sur la RN122 (15)	
• Aménagements du carrefour de Lafayette (07)	
• SH CEI de Brioude	
• Travaux au CEI de Mende (48)	
DÉVELOPPEMENT DURABLE	36
• Visite de la station d'épuration de Cournon d'Auvergne	
• Gestion des déchets	

Crédits photos de couverture et dos de couverture : RMC Production



Le mot du directeur

année 2021 aura à nouveau été marquée par les contraintes liées à la crise sanitaire.

Pour autant, nous avons su nous adapter en permanence pour assurer nos missions d'entretien et d'exploitation de notre réseau.

Grâce à la forte mobilisation de l'ensemble des agents, l'année 2021 a ainsi connu un très fort niveau d'activité, avec notamment un contrat de gestion record, qui s'est élevé à plus de 58 millions d'euros en autorisations d'engagement, et à 52 millions d'euros en crédits de paiement : l'État

entretient de mieux en mieux son patrimoine routier.

Plusieurs opérations importantes d'aménagement, de réfection de chaussées ou d'ouvrages ont été réalisées, comme le créneau de dépassement Freissinet sur la RN 122, la réfection de chaussées amiantées sur l'A75 au nord d'Issoire, ou la réhabilitation de plusieurs bassins d'assainissement routier de l'A75.

La formation des agents, qui avait été lourdement pénalisée en 2020, a connu une importante progression en 2021, et marque les efforts constants de la DIR Massif Central et de ses agents pour s'adapter aux évolutions des métiers.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des agents, qu'ils soient en exploitation, dans les ateliers ou dans les bureaux, pour leur très forte implication dans la réalisation des missions de la DIR Massif Central.

Je vous invite à découvrir dans les pages qui suivent, les activités les plus marquantes de 2021.

Dans le contexte d'incertitude actuel, nous pouvons être fiers de nos missions et de la façon dont nous les réalisons.

Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable lecture.

Olivier Colignon

Vie du service

Renouvellement du **marché EPI**

Dans le domaine de la sécurité et de la prévention, 2021 a notamment été l'année de renouvellement du marché des équipements de protection individuels (EPI) à la DIR MC.

L'objectif de ce marché est de fournir à l'ensemble du personnel de la DIR MC des équipements pour garantir la sécurité des agents dans la réalisation de leurs missions.

Ce nouveau marché est constitué de 4 lots :

- vêtements de travail HV et non HV

- vêtements dits « intempéries »
- les chaussures de sécurité
- les équipements et accessoires.

Fort du sourcing effectué et des retours des agents, ce marché est constitué d'EPI retenus en tout premier lieu pour le niveau de protection offert, mais également, si possible, pour leur confort et leur esthétique.

Pour permettre une offre plus diversifiée, à des

coûts moindres et dans des délais de livraison plus rapides, la Direction, en lien avec le CHSCT a acté le changement de couleur des EPI, optant ainsi pour de l'orange/bleu marine (fabrication standard) à la place de l'orange/vert sapin (fabrication sur mesure)

Ce renouvellement de marché s'est fait en lien étroit avec la commission EPI, de l'élaboration du cahier des charges technique à l'analyse des offres, et donc des articles .

Au final, deux candidats sont titulaires pour une durée de 4 ans :

- la société Fajepro, titulaire de 3 lots : vêtements de travail, vêtements « intempéries » et équipements accessoires,
- et la société Prolians : lot des chaussures de sécurité.

Aujourd'hui le catalogue propose près de 110 références aux agents qui peuvent, via des dotations individuelles adaptées à leurs missions, renouveler chaque année leurs EPI.

La commission EPI se réunit environ 3 fois par an et permet d'analyser qualitativement et quantitativement le marché pour le faire évoluer et répondre ainsi au mieux aux besoins des agents.

Le BSP peut également s'appuyer sur l'ensemble des correspondants EPI qui sont un relai indispensable en unités en CEI.

Grace à la mobilisation de chacun (correspondants EPI, commission EPI, CHSCT, FBMG et BSP), la campagne 2021 a pu être menée à terme dans un délai contraint de fin de gestion comptable.

Les agents de la DIR MC seront consultés fin 2022 pour répondre à une enquête de satisfaction sur ces nouveaux produits.



Renouvellement du **marché extincteurs**

Dans le cadre d'une démarche globale relative au risque incendie en lien avec l'évaluation des risques (DUERP), la DIR MC a renouvelé en 2020 son marché de maintenance des équipements de lutte contre l'incendie.

Ce marché est alloté géographiquement et les titulaires du marché sont :

- la société SLMI pour les districts Nord et Centre
- la Société ASI au district Sud

L'objet premier de ce marché est la maintenance annuelle des extincteurs dans les bâtiments, les véhicules et les tunnels. En effet, le parc des extincteurs de la DIR MC s'élève à près de 800 appareils à contrôler annuellement.

Fin 2020, un état des lieux a été réalisé par les prestataires pour déterminer de manière qualitative (emplacement, signalétique, nature de l'extincteur..) et quantitative (nombre adapté à la superficie des sites) si les sites de la DIR étaient conformes aux exigences réglementaires.

Ceci a permis, en 2021 lors de la première campagne, de remettre en conformité l'ensemble des sites.

Au-delà de ces contrôles réglementaires, ce nouveau marché permettra :

- d'établir pour chacun des sites les plans d'intervention des secours,
- les plans d'évacuation du personnel,
- l'implantation, le cas échéant, des points de rassemblement.



- de dispenser des formations à l'utilisation des extincteurs,
- de formaliser des procédures d'évacuation.

En lien avec DMQ, l'ensemble des stations-service a également été pourvu :

- de couverture anti-feu
- de bac à sable et pelle
- d'une signalétique Atex (zone où se forme une atmosphère explosive).



La **formation initiale** des personnels d'exploitation (FIPE)



Une formation indispensable pour assurer la sécurité des agents de la DIR MC et celle des usagers

La formation initiale des personnels d'exploitation (FIPE) est un élément fort pour les nouveaux agents recrutés à la DIR MC.

Cet investissement de 4 semaines de formation, réparti cette année entre les mois d'avril, mai, juin et septembre, est nécessaire au maintien et au développement des compétences des agents.

L'objectif est d'apporter les connaissances

nécessaires pour que les nouveaux agents d'exploitation puissent mener à bien l'ensemble des tâches liées à l'exploitation, l'entretien routier, le maintien de la viabilité hivernale, la sécurité des usagers de la route, dans le respect des consignes et des règles de sécurité.

C'est aussi un moment pour créer un esprit d'équipe, une appartenance à une communauté de travail au sein des agents .

Chaque année, une nouvelle formation prise de poste est mise en place.

La DIR MC s'appuie sur le Centre de Valorisation des Ressources Humaines de Clermont-Ferrand, qui est un des organismes de formation du Ministère de la Transition Écologique.

En qualité de maître d'oeuvre il construit un programme adapté, sollicite les différents intervenants internes et externes en veillant à proposer les méthodes pédagogiques les plus adaptées.

Dans ce cadre, une journée sur le circuit d'Issoire est consacrée à la pose et dépose de la signalisation. La maîtrise de ce dispositif est une mission essentielle du métier d'agent.

Des exercices ont été proposés pour permettre aux agents de pallier toutes les difficultés auxquelles ils vont pouvoir être confrontés lors de leurs interventions sur les routes.

Les 12 stagiaires ont participé à plusieurs exercices pratiques animés par 5 formateurs internes reconnus pour leur expérience et leur compétence dans ce domaine. Le but de cette journée est d'apporter les méthodes et les procédures adaptées pour assurer tant leur sécurité que celle des usagers.

Le contenu de la formation des agents porte sur :

- **La partie théorique** (2 jours, bidirectionnelle et 2x2 voies)
 - l'aspect juridique
 - les principes de la signalisation temporaire
- **Avertir l'utilisateur**
- **Guider l'utilisateur**
- **Assurer la sécurité de l'utilisateur**
- **Assurer la sécurité du personnel**
- **Favoriser la fluidité de la circulation**
- **La partie pratique**
 - Exercices sur le circuit d'Issoire

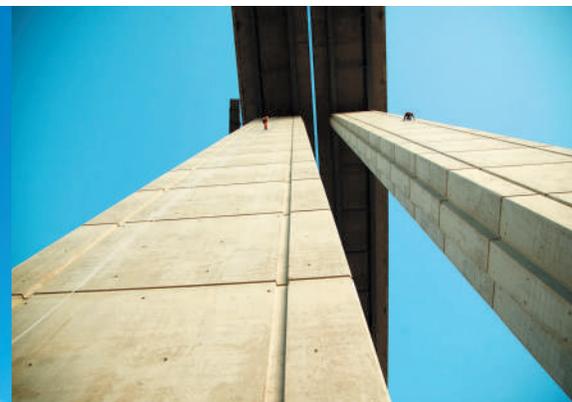
Surveillance des ouvrages d'art



Le viaduc de la Violette - @ APAVE/Nicolas Cugnard



La passerelle pour passer sous le viaduc -
@ APAVE/Nicolas Cugnard



Les cordistes inspectent les piles -
@ APAVE/Nicolas Cugnard

La surveillance des ouvrages d'art conduit chaque année la DIR Massif Central à évaluer un tiers des ponts et des murs de soutènement lors d'une visite de cotation IQOA (Image Qualité des Ouvrages d'Art).

Les deux autres tiers des ouvrages font l'objet d'une visite annuelle vérifiant l'absence de défaut majeur.

Pour les ouvrages les plus complexes (technicité de construction, dimensions, pathologies, ...), la visite IQOA est remplacée une fois sur deux par une Inspection Détaillée qui vise à recenser de manière exhaustive l'ensemble des défauts de l'ouvrage (fissure, éclat de béton, mouvement, corrosion, état de ses équipements, ...).

En 2021, la DIR Massif Central a fait inspecter plusieurs grands viaducs de l'A75 (Verrières, Truyère, Violette) ou de la RN88 (Colagne, Tauhlac).

Ces inspections, pilotées par POA et réalisées par le bureau d'étude APAVE, ont nécessité la mise

en œuvre de moyens d'accès spécifiques afin de pouvoir observer et toucher la moindre partie de chaque ouvrage.

A titre d'illustration, l'inspection du viaduc de la Violette a été menée grâce à :

- une passerelle, déployée depuis la voie lente, afin d'accéder à la partie inférieure du tablier du viaduc,
- des cordistes, afin d'accéder aux piles de grande hauteur du viaduc.

Dans le cas du viaduc de la Truyère, la présence de béquilles inclinées à la place des piles verticales a conduit à recourir à la passerelle dite « EPSILON » du CEREMA, matériel unique en France.

Selon la configuration des lieux, et l'objectif recherché, les deux petits chariots portant la passerelle peuvent être :

- placés du même côté de l'ouvrage (cas du viaduc de la Truyère), pour descendre parallèlement à l'autoroute,

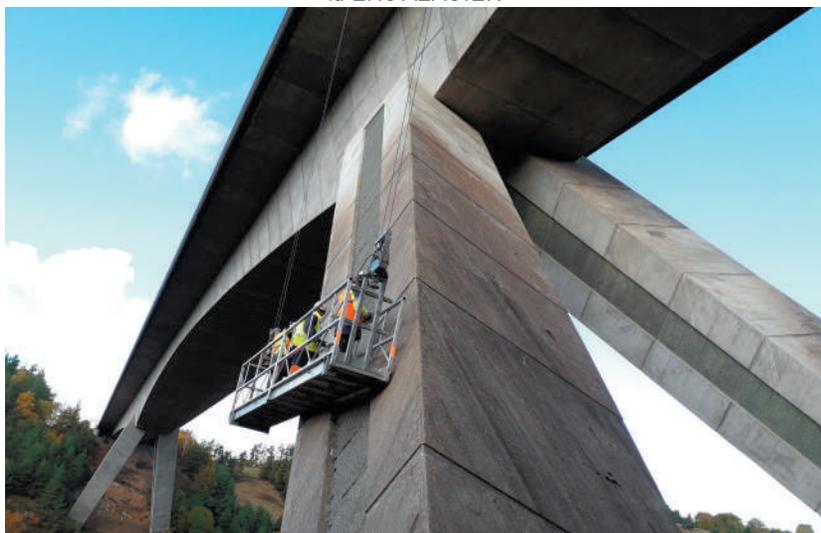
- placés sur chaque rive d'ouvrage, pour descendre transversalement à l'autoroute,



Le viaduc de la Truyère - @ CEREMA Lyon



*La mise en place de la passerelle EPSILON -
@ Eric AZAGIER*



*La passerelle EPSILON en inspection -
@ Eric AZAGIER*



La passerelle EPSILON en inspection - @CEREMA Lyon

Le bureau d'étude APAVE a, en parallèle, eu recours à d'autres moyens innovants :

- un drone dans la préparation de l'inspection, pour la reconnaissance générale de l'ouvrage,
- des lunettes connectées, portées par les cordistes, pour un lien direct avec l'inspecteur « OA » chargé de l'identification et l'analyse des défauts.

Lors du rendu des rapports d'inspection, POA verra avec APAVE ce que peuvent apporter ces dispositifs complémentaires aux moyens d'accès plus traditionnels.

Projet de **réhabilitation de l'A75** entre Coudes et Issoire

L'opération de réhabilitation de la section Coudes-Issoire sur l'A75 a deux objectifs principaux :

- améliorer la collecte des eaux de ruissellement, et limiter l'impact environnemental en piégeant les pollutions par temps sec, par un redimensionnement complet des dispositifs de collecte et de traitement des eaux,
- améliorer la sécurité et le niveau de service offerts aux usagers, faciliter et sécuriser les interventions d'entretien et d'exploitation, en créant des refuges supplémentaires, en rendant accessibles les PAU (Poste d'Appel d'Urgence), et en élargissant la BAU (Bande d'Arrêt d'Urgence) à 2,50 mètres partout où cela est possible



Problème d'évacuation des eaux

Durant l'année 2021, le travail d'élaboration des études préalables (dossiers techniques et dossiers d'instruction réglementaire) a permis de franchir de nouvelles étapes, en vue d'obtenir tous les éléments techniques et réglementaires, qui permettront à termes d'engager des travaux début 2023.

D'importants travaux préalables de désamiantage ont également été menés sur l'ensemble de la section d'autoroute à l'automne 2021, sur un linéaire cumulé représentant 4 km.

Février 2021 – Évaluation Environnementale

Compte tenu des enjeux environnementaux du site, le projet a été examiné selon la procédure de « cas par cas ». Au-delà d'un simple formulaire, le porteur de projet doit démontrer qu'il a bien pris en compte et intégré tous les volets réglementaires dans l'élaboration de son projet. Au vu du dossier présenté et par décision du 23 février 2021, l'Autorité Environnementale CGEDD a indiqué que la réhabilitation de cette section de l'A75 ne nécessitait pas d'évaluation environnementale.

Juillet 2021 – Archéologie préventive

Fin 2019, la Direction Régionale des Affaires Culturelles a prescrit la réalisation d'un diagnostic archéologique, consistant à la mise en œuvre de mesures d'archéologie préventive. Au vu du rapport intermédiaire de l'INRAP, la DRAC a libéré les emprises des contraintes archéologiques.

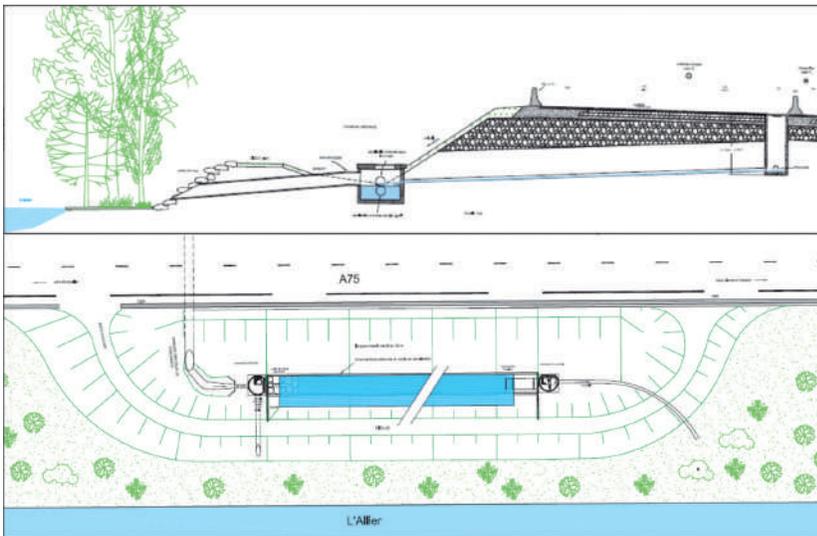


Fouilles préventives réalisées par l'INRAP

Août 2021 – Validation des études préalables

Suites aux premières études conduites par le district Centre les années précédentes, le bureau technique du district Nord a complété les investigations, et point par point, avance vers des solutions techniques affinées. Que ce soit pour le dimensionnement des futurs bassins et des nouveaux réseaux d'assainissement, pour la mise en œuvre de refuges pour les postes d'appel d'urgence, ou la mise en place d'une BAU standardisée, tous ces sujets ont dû être menés de front pour identifier le meilleur compromis en termes d'aménagements. Cette étape a abouti à la validation par l'Ingénieur Général des Routes des solutions retenues, et s'est concrétisée par la validation des études préalables par le Directeur de la DIR MC en août 2021.

Septembre 2021 – Concertation préalable à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme (MECDU)



Un des 18 bassins prévus, dans sa version réduite, environ 50 m³

Les aménagements envisagés, notamment la construction de 18 bassins en zones naturelles, ne sont pas possibles actuellement, au vu des règlements d'urbanisme des communes de Coudes et de Saint-Yvoine. Les modifications de ces documents nécessitent une concertation préalable dans le cadre de la loi

La réhabilitation de la section d'A75 entre Coudes et Issoire en quelques chiffres

- Maîtrise d'ouvrage : DIR MC, par délégation de la DREAL AURA
- Maîtrise d'œuvre : district Nord
- Estimation du coût total de l'opération : 24 M d'€ (financée dans le cadre du CPER)
- Réfection et construction des dispositifs de collecte des eaux de ruissellement
- Construction de 18 bassins dont 15 de dimensions réduites
- Mise aux normes de 20 PAU existants et de des refuges existants
- Création de 2 nouveaux refuges
- Élargissement de la BAU à 2,50 m, partout où cela est possible
- Reprise de la totalité des couches de roulement
- Reprise d'une partie des dispositifs de retenus

d'Accélération et Simplification de l'Action Publique (ASAP). Cette concertation a été menée durant la première quinzaine de septembre, et n'a donné lieu à aucune remarque. Cette procédure était un préalable nécessaire au lancement de la déclaration d'utilité publique (DUP).

Décembre 2021 – Première version de la DUP élaborée

En fin d'année, une première version du dossier de DUP et MECDU a été finalisée. Elle a été transmise à la DIT, ainsi qu'à la Préfecture et à la DDT du Puy-de-Dôme.

Durant l'année 2022, l'obtention de la DUP, des autorisations au titre de la loi sur l'eau, de la dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées, ainsi que la passation des marchés de travaux, constitueront les dernières marches à gravir avant le chantier.

Les travaux commenceront au printemps 2023 par la première tranche « sud », et s'étaleront sur une année. La seconde tranche « nord » devrait débuter en 2024. L'ensemble des membres de l'équipe projet A75 interne, ou bureaux d'étude privés, restent fortement mobilisés pour la réussite de ce projet mené par la DIR Massif Central.

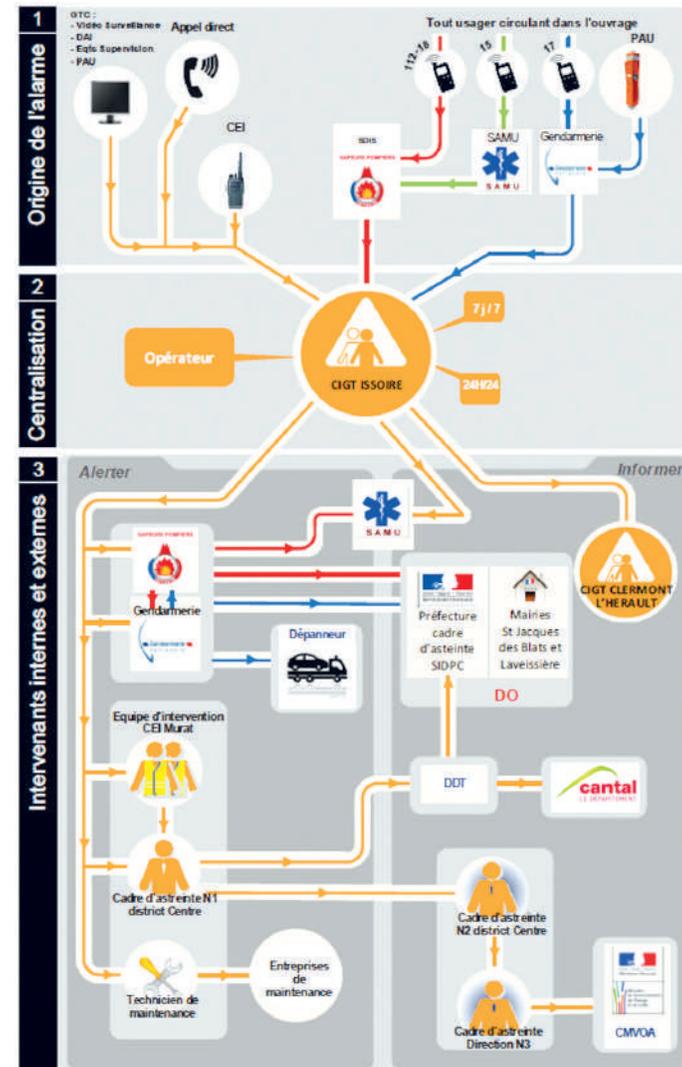
Formation à la **sécurité des tunnels**



Dans le cadre de l'amélioration continue, composante essentielle du SGS (Système de Gestion de la Sécurité) mis en place pour la gestion de nos tunnels, et de la prise en compte des recommandations de l'ASTu (Agent de Sécurité Tunnel), le maintien en compétence des opérateurs du centre d'information et de gestion du trafic (CIGT) ainsi que la formation des cadres d'astreinte (N1, N2 et N3) est une thématique majeure.

Pour y répondre, le bureau TTISR (tunnels, trafic, information et sécurité routière) de DPEE a mis en place plusieurs sessions de formation à la sécurité des tunnels en 2021. Leur objectif est d'apporter aux participants les connaissances nécessaires pour appréhender les spécificités de l'organisation et de l'exploitation des ouvrages routiers souterrains propres à son réseau.

Pour les élaborer et les mettre en œuvre, TTISR s'est appuyé sur un bureau d'étude spécialisé (EGIS Tunnel) via un marché public d'une durée de 4 ans. Un questionnaire a été diffusé afin de cerner au mieux les besoins, ce qui a permis d'adapter le contenu pédagogique aux attentes des agents.



Le contenu pédagogique est composé de plusieurs modules :

- Sécurité et réglementations (état des lieux de la réglementation en vigueur et les fondements de la sécurité en tunnel),
- Tunnels routiers et spécificités d'exploitation (connaître les spécificités des tunnels routiers en termes d'exploitation et d'équipements, mise en application sur les tunnels de la DIRMC : illustration par les équipements des tunnels et présentation d'un équipement spécifique),
- Plan d'Intervention et de Sécurité (rôle et utilité du PIS, rôle des intervenants au regard du PIS, application à un tunnel du réseau),
- Application du PIS à un tunnel (analyse du retour d'expérience technique, pannes d'équipements, etc.),
- Jeux de rôles adaptés aux tunnels, équipement, PIS de la DIRMC.

Quelques chiffres de la première année de mise en place :

- 6 sessions de formations échelonnées de mi-novembre à mi-décembre 2021,
- 4 lieux de formation : Issoire, St-Flour, Antrenas et Clermont-l'Hérault,
- 48 stagiaires au total.

Les formations ont été très appréciées par l'ensemble des participants, en particulier les jeux de rôles, et ont vocation à se poursuivre en 2022 et 2023.

Gestion de la donnée : un webinaire pour en parler



Dans le contexte de la COVID-19, c'est le format du webinaire qui a été retenu pour la journée thématique de la gestion de la donnée. Elle a été coorganisée le 22 juin par les bureaux SIB et PRI.

Sous cette forme, c'était une première à la DIR MC, et elle a nécessité quelques mises au point techniques, liées à la mise en place d'un nouveau système d'échanges.

Le format court du webinaire et l'ouverture vers le plus grand nombre d'agents ont permis la participation d'une trentaine d'agents, avec notamment des responsables et agents de chaque district, et du siège.

Le format webinaire a exigé un peu d'organisation, et, typiquement, de s'assurer que deux personnes au moins co-animent la réunion : une qui se consacre à la conduite des échanges en direct, et l'autre dédiée à la gestion des interlocuteurs en lignes (prise de parole)

Au-delà de la grande accessibilité de ce format, les sujets avaient également de quoi susciter l'engouement.

Après quelques mots d'introduction du directeur adjoint, ont été successivement présentés :

- la mise à jour d'Isidor à la DIR MC et le groupe de travail national qui travaille au développement de la nouvelle version d'Isidor (V4),
- les outils de travail collaboratif,
- les DT/DICT à la DIR MC,
- les serveurs de partage et les espaces de domaines,
- le Dossier d'Organisation (DO) gestion de la donnée,
- les données dans IREVE à la DIR MC,
- les outils de travail en distanciel.

Les échanges ont été nourris et les retours très positifs. S'il ne s'agit pas de remplacer les réunions en présentiel, le webinaire reste un outil qui mérite d'être ajouté à notre panel, et se montre particulièrement adapté aux échanges courts.

Les diverses présentations sont accessibles sur l'intranet dans la rubrique : Accueil / Entretien et développement du patrimoine / Système d'Information de Gestion de la Route (SIGR) / Actualités et liens utiles / Webinaire de la donnée du 22 juin 2021

La gestion de la donnée a aussi été à l'honneur en 2021 grâce à la réalisation d'un film présenté à l'occasion des vœux. Il illustre bien la façon dont les différents acteurs interagissent et comment la donnée fait l'objet d'échanges entre ceux qui la produisent et ceux qui l'exploitent.

Vie du service

Le mardi 12 octobre 2021, ACDD a proposé, à Antrenas, une sensibilisation écogestes et biodiversité pour le district Nord et les services du siège. Dans une ambiance agréable et conviviale, la journée a commencé autour d'un quizz écogestes.



Ces discussions, autour des thèmes abordés dans le questionnaire, ont permis de partager des bonnes pratiques et d'avoir des réponses ou éclaircissements sur les questions posées.

Laurent Longchambon (CPIE 63), a fait une sensibilisation sur les tiques et la maladie de Lyme. Il a indiqué les différentes façons de se protéger des tiques.

Cette présentation a été suivie d'une visite de bassin permettant de découvrir la biodiversité.



Sensibilisation **Écogestes** €



Les caches pour la faune et les traces autour du bassin ont été expliquées.

s et Biodiversité

Une recherche de la vie dans le bassin a été organisée.



Et le résultat de cette « pêche » a permis de découvrir :



Les punaises d'eau



La larve de libellule

Cette visite a permis d'apprendre que, dans un bassin, on peut trouver en moyenne une centaine d'espèces (batraciens, reptiles, rongeurs, insectes, etc.) qui y vivent. Ces « invités », en fonction de leur espèce, sont des indicateurs sur la qualité des bassins. Par exemple, la larve de la libellule reste 3 ans dans l'eau avant de prendre son envol. C'est donc que le bassin est d'une qualité permettant d'abriter la vie pendant ce laps de temps !

Vie du service



© RMC Production

Un film sur l'autoroute A75 réalisé par RMC Découverte

La chaîne RMC Découverte diffuse régulièrement des documentaires sur des ouvrages ou des infrastructures exceptionnels, tels que l'autoroute A40 ou le pont de Normandie.

La chaîne a souhaité réaliser un film sur l'autoroute A75 en raison de ses caractéristiques hors du commun : altitude, ouvrages d'art, tunnels. L'objectif était de mettre en valeur le tour de force qu'a constitué la réalisation de cette infrastructure ainsi que les contraintes d'entretien et d'exploitation, notamment en période hivernale.

Le tournage s'est déroulé au mois de juin, avec un focus sur les ouvrages emblématiques : tunnel du Pas de l'Escalette, viaduc de Verrières, viaduc de la

Truyère, viaduc de la Violette, mur de Soumont. Des prises de vues par drone ont également été réalisées pour mettre en valeur les différents ouvrages.

Sur le terrain, les agents des CEI se sont fortement mobilisés pour assurer la sécurité du tournage.

Pour expliquer les difficultés de construction, d'entretien et d'exploitation de l'A75, RMC Découverte a réalisé différentes interviews : Olivier Colignon, Véronique Bicilli, Jean-Pierre Reversat, Vincent Malon, Jean-Marc Tarrieu et Xavier Cheilletz.

Les différents intervenants ont ainsi pu préciser les caractéristiques des différents ouvrages, ainsi que les contraintes d'entretien et d'exploitation.

Des techniques de construction audacieuses ont,

en effet, été mises en œuvre pour les différents ouvrages :

- tunnel du Pas de l'Escalette construit en descendant avec une pente à 7 %,
- viaduc de Verrières, plus haut viaduc de France à sa construction, construit par lancement malgré son tracé en courbe,
- viaduc à béquille de la Truyère, construit avec des piles provisoires, dynamitées à l'issue de la construction,
- viaduc de la Violette construit avec des fondations profondes sur un sol médiocre,
- mur de Soumont, plus haut mur de soutènement autoroutier de France.

À cet effet, RMC Découverte a inséré dans le film des animations détaillant les techniques de construction utilisées.

Le documentaire a présenté les contraintes d'exploitation hivernales sur les secteurs en altitude ont été précisées. Avec 50 km à plus de 1000 m d'altitude et 3 cols à plus de 1100 m (cols de la Fageole, des Issartets et du Rocher Blanc), l'autoroute A75 est en effet la plus haute de France et une des plus hautes en Europe. Les épisodes de neige et de pluies verglaçantes les plus marquants ont également été rappelés.

Le suivi des ouvrages d'art a également été présenté, avec un focus sur un problème de fissures de béton dues à des infiltrations d'eau sur le viaduc de la Violette.

La problématique hydraulique a été abordée avec un retour sur l'effondrement de l'autoroute au droit d'un ouvrage hydraulique près de Lodève en 2015 et les réparations mises en œuvre.

Le film intitulé « LA75 : sur la route du viaduc de Millau » a été diffusé le 13 décembre 2021 à 21 h 05. Cette diffusion en première partie de soirée a permis de mieux faire connaître l'autoroute A75 et

son caractère exceptionnel à un grand nombre de téléspectateurs.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à ce tournage, qui met en valeur les ouvrages et les métiers de la route et qui place l'autoroute A75 parmi les plus belles infrastructures réalisées en France.



© RMC Production

Visite de l'ESAT d'Issoire du 18 novembre 2021

Dans le cadre de la semaine du handicap, des agents de la DIRMC ont été reçus par les responsables des ESAT du Puy-de-Dôme de l'ADAPEI 63 qui ont présenté les activités des ESAT.

La diversité et la technicité des offres proposées est importante. En effet, les ESATs (établissement et service d'aide par le travail) du Puy-de-Dôme assurent, entre autres, la maintenance des vélos électriques de la Poste ou la sous-traitance industrielle de produits pour l'automobile, etc. Ils assurent aussi des prestations de reprographie, de saisie informatique, de numérisation, etc.

Les prestations proposées telle que l'entretien des espaces vert ou des espaces non végétalisés (parking, espace urbain, etc.) s'adressent aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers, tout comme la prestation de blanchisserie ou de couture.



L'ADAPEI 63 possède également des serres permettant la production de fleurs et de légumes vendus sur places et produit son propre jus de pommes bio sur le même site. Il met à disposition des entreprises des salles pour des réunions ou des colloques avec la possibilité d'associer des prestations d'accueil petit déjeuner

et de restauration sur leur site du Brezet à Clermont-Ferrand.

Les prestations qu'ils réalisent sont adaptées au bien-être de leurs travailleurs.

On estime qu'aujourd'hui, un objet fabriqué entièrement ou partiellement par un ESAT passe entre les mains de chaque Français au moins une fois par mois.



La visite de l'atelier d'Issoire, a permis de constater le sérieux et l'implication des travailleurs, mais également l'enthousiasme et le cœur qu'ils mettent à l'ouvrage.

Des ESAT assurent déjà des prestations pour certains sites de la DIRMC, tel que le lavage de vêtements. De nouvelles prestations pourront leur être confiées.

Journée de convivialité

Une journée de convivialité des agents de la DIR Massif Central s'est déroulée le mercredi 20 octobre 2021.

Le rendez-vous était fixé au CEI d'Issoire à 10h30. Après 1 km de marche, le personnel a pu visiter le chantier de réfection des chaussées se situant entre Issoire et Saint-Yvoine. Nicolas VENRIES, responsable du bureau technique au district Nord, s'est chargé de présenter ce chantier et d'en commenter la visite.



Après la visite du chantier, la journée s'est poursuivie à CRAPA-HUTTE sur le domaine de Moidas, à Orbeil. Après un mot de bienvenue du directeur, les agents ont pu profiter d'un déjeuner en extérieur, servi sous forme de lunch box, avant de débiter les activités sportives programmées pour l'après-midi. Durant ce repas, le responsable du site nous a présenté un autour des palombes (espèce de rapace proche de l'épervier), afin de permettre de mieux le connaître.



e convivialité 2021

Les agents ont ensuite eu le choix parmi 4 activités durant l'après-midi:

- Tir à l'arc



- Course d'orientation
- Pétanque



- Odysée gauloise

Un temps clément a permis de pouvoir profiter pleinement de toutes ces activités sportives.

La journée s'est terminée à 16 h.

De nouveaux cahiers de clauses administratives générales en 2021 !



Après une longue période de concertation, de nouveaux CCAG sont entrés en vigueur à compter du 1^{er} avril 2021, et, après une période transitoire, sont devenus obligatoires le 1^{er} octobre 2021.

La principale nouveauté est l'approbation d'un CCAG dédié à la maîtrise d'œuvre.

Par ailleurs, l'objectif était, 12 ans après la dernière réforme de ces documents, d'adapter les CCAG aux évolutions réglementaires et jurisprudentielles, d'harmoniser leur rédaction, de prendre en compte les bonnes pratiques et de les généraliser.

De plus, les nouveaux CCAG accentuent la promotion des politiques publiques : accès des PME à la commande publique, prise en compte des préoccupations sociales et environnementales, dématérialisation.

Ils tirent les enseignements des difficultés rencontrées dans l'exécution des marchés au cours de la crise de la COVID-19.

La réforme des CCAG a fait l'objet d'une présentation au CODIR du 29 juin 2021, ainsi

qu'au réseau interne des acheteurs (réunions en visioconférence les 6 et 20 septembre 2021). Les outils d'accompagnement de cette réforme ont été présentés aux services et mis à disposition sur le site intranet (rubrique « commande publique »). Les logiciels de rédaction des marchés ont été mis à jour progressivement au cours du second semestre et les services s'approprient ces nouvelles clauses contractuelles.

Suite à ces échanges, la DIR MC a choisi de mettre en œuvre certains aménagements et dérogations, tout en respectant l'équilibre des CCAG.

Réalisations marquantes

Opération : Réfection de chaussée de l'A75 a

Montant : 3 322 074 €

Chef de projet : Nicolas Venries

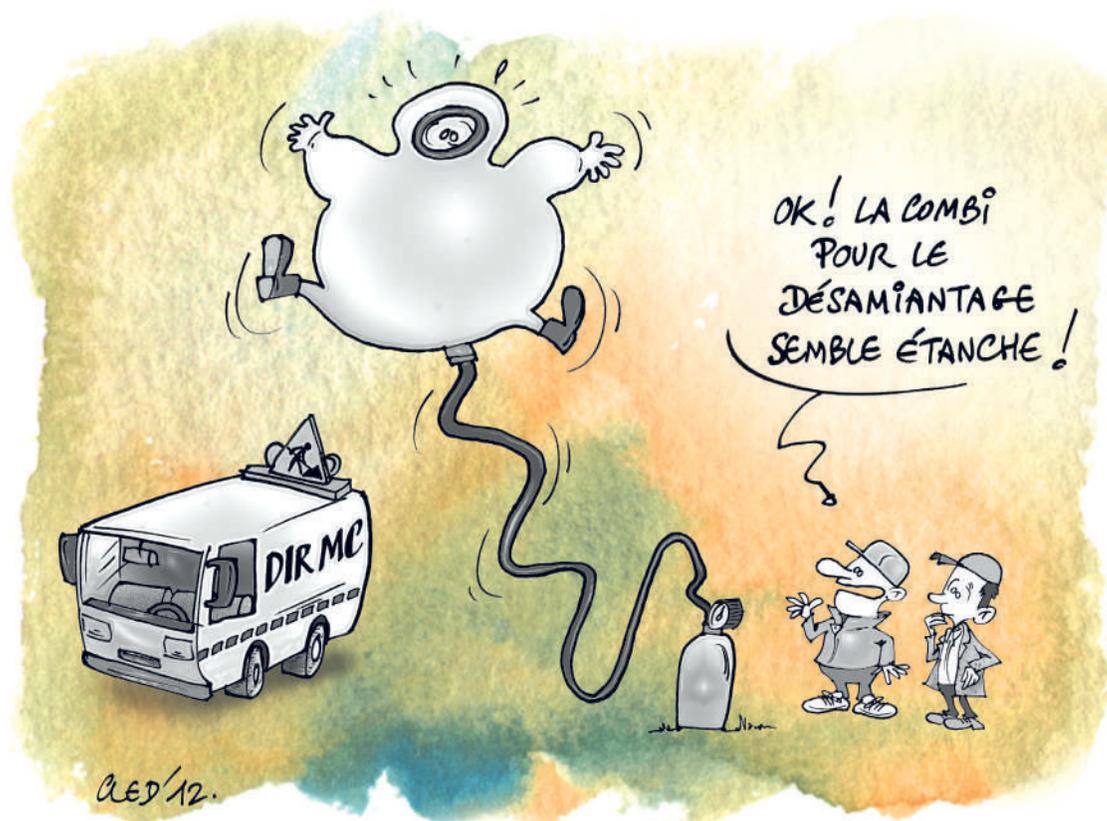
Travaux : octobre et novembre 2021

Le chantier en quelques mots :

Après les expériences de travaux sous amiante menés en 2017 « Authezat » et 2018 « Montpeyroux » l'opération « Issoire Nord » visait à poursuivre et à achever le désamiantage à grande échelle des chaussées gérées par le district.

Réalisée dans un secteur contraint, l'opération avait un double objectif :

- réparer la chaussée y compris sa structure sur un secteur fortement dégradé où les interventions d'entretien devenaient impossibles à cause de la présence d'amiante,
- désamianter la section pour s'affranchir de cette contrainte, en vue de réaliser la grosse opération d'investissement « Coudes/Issoire » sur ce même secteur.



Installation de chantier spécifique au désamiantage

5 au Nord d'Issoire en zones amiantées

Comme pour les 2 sections précédentes, avec en plus des contraintes géométriques fortes, la réussite d'une telle opération, passe d'abord par une étude technique approfondie du secteur avant élaboration du DCOE, puis par une préparation de chantier pointue, qui traite aussi bien de la problématique amiante (élaboration d'un plan de retrait) que de la communication (point presse en sous-préfecture et communiqués), sans oublier l'organisation générale des travaux avec les différents partenaires : CEI, CARSAT, entreprises...



Travaux annexes : élagage, pose canalisation

L'amiante présente la nécessité d'appliquer une méthodologie fine pour la supprimer en totalité, tout en garantissant la conformité des épaisseurs d'enrobés dans la phase de réfection des couches, mais aussi en prenant en compte et en améliorant les caractéristiques géométriques de la section tels que l'abaissement du fil rouge sous les passages supérieurs ou encore la mise à devers unique des voies circulées.

Après une phase de rabotage spécifique sous amiante des couches jusqu'à une profondeur de 25 cm, les enrobés neufs, GB4 haute performance

(HP) en 1 ou 2 couches et BBSG, ont été mis en œuvre en pleine largeur.

Les travaux, débutés le 11 octobre, ont permis de rendre à la circulation, dans les délais prévus, une chaussée sécurisée et confortable pour l'utilisateur dès le 10 novembre 2021.

En lien avec le CEI et afin de limiter la gêne à l'utilisateur, le balisage de chantier a été optimisé par la réalisation concomitante d'autres travaux d'entretien : confortement de falaise, purges de pare-blocs, entretien des équipements, assainissement ou encore élagage.

Ce chantier particulier a fait l'objet de deux visites pédagogiques, une en interne dans le cadre de la journée convivialité de la DIRMC et l'autre avec les

BTS génie Civil du lycée Pierre Joël Bonté de Riom.

Le chantier en quelques chiffres :

- 4,5 semaines de travaux
 - 7 100 T d'enrobés amiantés mis en décharge adaptée
 - 35 000 m² de couche roulement, dont 15 000 m² de reprise de structure
 - 5 400 Tonnes d'enrobés BBSG et 3 600 T de GB4 HP (à 40 % d'agrégats) mis en œuvre
- soit la réfection de près de 3 km de chaussée dont 1,6 km en zones amiantées.

À noter que cette opération réalisée en présence d'amiante a un coût 3 à 4 fois supérieur à une opération classique.



Mise en œuvre des enrobés - Visite des agents de la DIRMC

Opération : A75 – Réparation des viaducs d



Longrine caniveau de l'Alagnonnette

Chef de projet : Gérard Charbonnel
 Montant : 890 000 €
 Travaux : du 6 septembre au 29 octobre 2021

La première tranche des travaux de réparation du viaduc du Rasa du Couzry et du viaduc de l'Alagnonnette, réalisée en 2021 pour un montant de 890 000 €, consistait, pour le sens Sud/Nord :

- au remplacement des joints de chaussées,
- au remplacement des appareils d'appuis,
- à la réfection de l'étanchéité,
- à la réfection de la chaussée,
- aux réparations diverses sur parements et béton.

En 2022, sera réalisée la seconde tranche avec les mêmes types de travaux en sens Nord/Sud (850 000 €), ainsi que la réfection de la peinture anti-corrosion de la charpente métallique du viaduc de l'Alagnonnette (1 350 000 €).



Étanchéité tablier



Caniveau TPC de Couzry - démolition/reconstruction

Travaux du Rasa du Couzzy et de l'Alagnonnette (15)



Longrine TPC de Couzzy
démolition/reconstruction



Réfection couche de roulement



Appareils d'appui remplacement



Joint de chaussée
remplacement



Réalisations marquantes

Tri des déchets sur l'aire du Lembron

Localisation : CEI d'Issoire

Chefs de projet : Rémi AMOSSÉ / Gilles JOB

Coût 2021 : 44 776 €

À titre expérimental, le CEI d'Issoire a mis en place le tri sélectif des déchets sur l'aire du Lembron. L'ensemble des travaux a été réalisé par les agents du CEI d'Issoire.

3 dispositifs de collecte enterrés et de 3 aériens ont été posés.

Chacun des dispositifs est divisé en 2 parties :

- une de couleur jaune pour recevoir les EMR (emballages ménagers recyclables)
- une de couleur grise pour recevoir les OMR (ordures ménagères résiduelles)



-Coût de l'opération :

- dispositifs de collecte des déchets : 40 198 €
- béton : 1 166 €
- petites fournitures : 512 €
- signalétique : 2 900 €

À cela s'ajoute la mise à disposition par le SICTOM d'une colonne à verre.



Chef de projet : Gérard Charbonnel
Montant : 620 123 €
Travaux : du 17 mai au 27 août 2021

Opération : A75 – Remise en état de 4 bassins d'assainissement routier du CEI de Saint-Chély d'Apcher (48)

Dans le cadre du PAI bassin du district nord, il a été procédé à la remise en état de 4 bassins d'assainissement routier en 2021 sur le secteur du CEI de Saint-Chély en Lozère.

Ces remises en état intègrent principalement la création ou la réfection de regards by-pass, la reprise intégrale des ouvrages de sortie (dispositif de régulation) et des étanchéités, afin d'améliorer la rétention des pollutions et les conditions d'entretien des bassins par l'exploitant.

Bassin n°8



Bassin n°12



Bassin n°11



Bassin n°13



Réalisations marquantes

Les travaux de réhabilitation des bassins A40, H7 et H8 ont été réalisés en 2021. Ils s'insèrent dans une démarche plus globale de la DIR Massif Central, dont l'objectif est de fiabiliser et sécuriser le fonctionnement de l'ensemble des ouvrages d'assainissement, notamment ceux de l'Aveyron supportant de forts enjeux environnementaux. Ces travaux ont été réalisés en lien rapproché avec les acteurs territoriaux que sont les communes concernées, le Parc Naturel Régional des Grands Causses et les organismes de validation et de contrôles que sont la DREAL Occitanie et la DDT Aveyron.

Réhabilitation du bassin 40

Le district Sud de la DIR Massif Central a entrepris des travaux de remise en état du bassin d'assainissement routier A40, situé sur l'A75 sur le territoire de la commune de La Couvertoirade. Ces travaux ont consisté à traiter la pollution chronique de l'ouvrage et à le rendre pleinement fonctionnel face à une éventuelle pollution accidentelle.

Les travaux se situaient dans une zone très sensible du PNR des Grands Causses. La plus grande vigilance a été nécessaire sur le suivi de ce chantier pour le respect des mesures environnementales prévues.

Données opérations :

Montant des travaux : 257 579 €

Durée : 3 mois (avril, mai et juin 2021)

MOE : SIR2M de la DIR Méditerranée

Entreprise : CAZAL TP

Travaux principaux : terrassement, enrochements bétonnés, aménagement du fond de bassin, équipements d'assainissement et de mise en sécurité en cas de pollution

Programme



Avant travaux



Après travaux

3 bassins

Réhabilitation des bassins H7 et H8

Entre les mois d'octobre et novembre 2021, des travaux de remise en état des bassins d'assainissement routiers H7 et H8 ont eu lieu. Ils se situent au niveau de l'échangeur n° 49 (échangeur du Caylar) de l'A75, dans l'Hérault et sur le territoire de la commune du Caylar. Ces deux bassins sont délimités par la plate-forme autoroutière et les bretelles de l'échangeur.

Les bassins H7 et H8 sont des bassins de rétention des eaux pluviales et également d'infiltration.

L'objectif principal des travaux a été de rétablir le fonctionnement initial des bassins en rétablissant les dispositifs de traitement de la pollution chronique et accidentelle.



Bassin H7 - Vue avant travaux



Bassin H7 - Vue après travaux



Bassin H8 - Vue avant travaux



Bassin H8 - Vue après travaux

Données opérations :

Montant des travaux : 304 626 €

Durée : 2 mois (octobre et novembre 2021)

MOE : SIR2M de la DIR Méditerranée

Entreprise : CAZAL TP

Travaux principaux : terrassement, enrochements bétonnés, équipements d'assainissement et de mise en sécurité en cas de pollution

Réalisations marquantes



Réfection de couches de roulement de la section Pont du Languedoc sur l'A750

Le district Sud a effectué des travaux de réfection de la couche de liaison et de la couche de roulement de l'A750, dans le sens Millau-Béziers, ainsi que la réfection des amorces des bretelles 1 et 2 des échangeurs 58 et 57.

Les travaux se situaient sur les communes de Saint-Félix de Lodez, Saint-André de Sangonis et Gignac. Les travaux comportaient des prestations de rabotage de la couche de roulement sur une épaisseur variable, la réalisation d'un BBSG sur la voie de droite et d'un BBTM sur les deux voies.

Programme c

Certaines sections ont fait l'objet de pontages en section courante, sur les bretelles des échangeurs et les BAU.

Les travaux, réalisés sous forte contrainte d'exploitation, ont été organisés en 2 phases et sur 2 semaines de chantier. En effet, l'opération concernait un itinéraire desservant l'agglomération montpelliéraine, à fort trafic pendulaire et assurant les dessertes autoroutières des communes de Gignac, Saint André de Sangonis et Saint Félix de Lodez.



Données opérations :

Montant des travaux : 750 000 €

Durée : 2 semaines (juin 2021)

MOE : Le bureau technique du district Sud

Entreprise : Eiffage

chaussées

Réfection de couches de roulement du giratoire du Caylar

L'attribution de crédits supplémentaires de fin de gestion budgétaire a permis au district Sud d'entreprendre une opération en mode « coup de poing », la rénovation du giratoire Ouest de l'échangeur du Caylar sur l'A75 (dans le sens Nord/Sud). Ces travaux intégraient les îlots du giratoire, les amorces de bretelles et la chaussée, y compris la section sur l'ouvrage entre les deux giratoires de l'échangeur.

Les travaux ont été réalisés sous forte contrainte d'exploitation, car ils impactaient le fonctionnement de la commune et de l'aire de service concédée à la société Total. Ils imposent une déviation de 10 km aux usagers en transit.

Cette opération a nécessité une action forte de communication sur une période très courte auprès des acteurs locaux. En outre, il était impératif d'optimiser la durée des travaux pour minimiser la gêne occasionnée.

Données opérations :

Montant des travaux : 230 000 € TTC

Durée : 2 semaines (octobre 2021)

MOE : Le bureau technique du du district Sud

Entreprise : Eiffage



Réalizations marquantes

Convoi exceptionnel du 15 décembre 2021 : acheminement d'un transformateur haute tension vers Sète

Dans la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 décembre 2021, le transporteur Couturier a opéré l'acheminement d'un transformateur de 185 tonnes vers Sète. Cette opération a nécessité l'organisation d'un convoi exceptionnel de 365 tonnes et de 65 mètres de long. Ce convoi a emprunté l'itinéraire Sud de l'A75 entre Sévérac d'Aveyron et Ceyras, et l'A750 entre Ceyras et Gignac.



L'opération s'est déroulée entre 20 h et 3 h du matin et a concerné les 6 CEI du district Sud :

- CEI Sévérac-le-Chateau, pour 2 km de la RN88,
- CEI La Cavalerie, des échangeurs 47 à 52 sur l'A75,
- CEI Le Caylar, des échangeurs 50 à 54 sur l'A75,
- CEI Clermont l'Hérault, jusqu'au diffuseur

A75-A750, puis A750 du diffuseur avec A75 jusqu'à l'échangeur 11 de Saint André de Sangonis.



Cette opération a nécessité la mobilisation:

- en personnel : de 3 chefs de centre, 7 chefs d'équipe et 20 agents d'exploitation,
- en matériel : de 17 FLR, 11 fourgons, 5 VU et 2 VL.

Le transport s'est effectué en contre-sens sur la plus grande partie de l'itinéraire (A75-sens Sud/Nord et A750-sens Nord/Sud). Le parcours a été réalisé en plusieurs déplacements successifs.

Préalablement, les voies avaient été sécurisées en fermant les accès par déviation des VL/PL ou en stockant des PL quand les sections de BAU le permettaient. Des basculements ont été mis en œuvre pour s'adapter à la capacité de portance de certains ouvrages, notamment du pont de La Marguerite sur le secteur du Bosc.

L'exercice cadre 2 du Pas de l'



Un exercice de sécurité civile, inopiné, piloté par le préfet de l'Hérault s'est déroulé le lundi 13 décembre matin depuis la préfecture de l'Hérault.

Il s'agit du premier exercice sur table organisé sur le tunnel de du Pas de l'Escalette. La finalité de cet exercice est de valider l'ensemble des mesures décrites dans le plan d'intervention et de sécurité (PIS), les modalités d'activation du plan de gestion du trafic (PGT), l'échange inter-service et la remontée d'information des opérateurs de terrain vers les cellules de commandement.

Une équipe d'animation composée d'un représentant de chaque service s'est regroupée au COD (centre opérationnel départemental) de la préfecture, pour coordonner l'exercice, sous la direction du sous-préfet de Lodève qui jouait son propre rôle.

L'exercice a simulé l'incendie d'un camping-car fonctionnant au GPL, avec 5 autres véhicules bloqués dans le tunnel. L'accident a nécessité l'activation du PIS, puis du PGT, au regard des

e 2021 au tunnel e L'Escalette

bouchons engendrés et de l'impossibilité de rouvrir le tunnel dans le délai d'une heure. Des événements ont été injectés par l'équipe d'animation afin d'enrichir le scénario ; bus scolaire en panne à l'entrée du tunnel, sur-accident sur l'itinéraire de délestage, transport d'animaux vivants, défaillance des équipements du tunnel. Le scénario retenu ainsi que les objectifs et dispositions décrits dans le dossier d'exercice validé par la directrice de cabinet du préfet ont été respectés par l'ensemble des services acteurs de l'exercice.



Le dossier d'exercice a mis en exergue :

- l'alerte des services au regard des différentes phases du PIS,
- l'alerte, l'information et la protection des automobilistes,
- la gestion du trafic routier par la mise en place du PGT et l'information des maires,
- la gestion de l'intervention des services, de l'exploitant, du SDIS et des forces de l'ordre pour maîtriser l'accident.

Pour cet exercice, différentes structures de commandement ont joué le rôle d'animateur et ont été activées. Aucun moyen matériel n'a été activé « réellement », mais les services d'intervention ont réalisé physiquement le délai de route (DIRMC, SDIS, GN)

Les services de l'État (préfecture, gendarmerie, DDTM, DIRMC), le SDIS34, le Conseil Départemental ont été mobilisés.

La signalisation directionnelle de l'A750 et de la RN109 fait peau neuve

Le district Sud a lancé une opération de mise en conformité de la signalisation directionnelle de l'A750 et de la RN109. Cette opération procède d'un schéma directeur d'itinéraire approuvé par décision ministérielle du 10 février 2021.

La mise en conformité est justifiée par l'analyse de plusieurs constats de dysfonctionnement, principalement les fréquentes confusions dans la numérotation des échangeurs entre ceux de l'A75 et ceux de l'A750, qui sont géographiquement très proches.

Ces confusions se faisaient au détriment du service et de la sécurité des usagers, car les délais d'intervention étaient parfois rallongés du fait d'une information erronée de localisation de l'évènement.

Ce qui change à l'issue des travaux :

- la numérotation des échangeurs de l'A750 et de la RN109,
- le sens croissant/décroissant de l'itinéraire,
- les mentions et/ou l'ordre des mentions de certains panneaux directionnels de l'autoroute.

Cette opération est entièrement financée par l'État. Elle a été préparée en lien rapproché avec les acteurs territoriaux que sont les communes concernées, le Conseil Départemental 34, la DREAL Occitanie et la DDT 34. Préalablement, des



réunions de présentation ont été organisées avec les organismes ci-dessus.

Par ailleurs, des dispositifs ont été mis en œuvre pour minimiser la gêne à l'utilisateur. Une première phase de pose d'autocollants masquant l'ancienne numérotation avec les nouveaux numéros a permis de migrer très rapidement vers la nouvelle configuration. La nouvelle numérotation des neufs échangeurs situés entre Montpellier et l'A75 est effective depuis le 8 octobre 2021.

La réalisation de travaux d'aménagement complémentaires, qui a débuté en septembre 2021, se poursuit jusqu'au 31 mars 2022.

Réalisations marquantes



Afin d'améliorer la fluidité du trafic, le service à l'usager et la sécurité de la RN122, l'aménagement de trois créneaux de dépassement est envisagé entre Murat et Massiac. Le créneau de Freissinet, premier de ces créneaux à être réalisé, est situé sur la commune de Neussargues en Pinatelle, à environ 7 km à l'est de Murat. Il permettra le dépassement dans le sens Massiac → Murat et deviendra complémentaire au créneau de La Chappelle d'Alagnon situé 3 kilomètres en amont, côté Murat. La longueur totale de l'aménagement est de 1800 mètres.



Boviducs

Dans le cadre de ce projet, plusieurs aménagements connexes sont réalisés : aménagement d'un carrefour de tourne-à-gauche au droit de la RD 40 ; rétablissement des voies communales adjacentes ; création de chemins agricoles et construction d'un boviduc ; réalisation et réhabilitation d'ouvrages hydrauliques ; création



Chemin rétablissement agricole

d'un passage à petite faune ; déplacements d'une conduite d'adduction d'eau et de réseaux secs.

Le périmètre des travaux impacte deux cours d'eau affluents directs de l'Alagnon, une zone humide d'une surface 600 m² et se situe en amont de la source du Cheylat. Par ailleurs, la présence d'espèces floristiques rares a été recensée dans l'emprise des travaux. L'ensemble des enjeux environnementaux et les mesures conservatoires a été repris dans l'arrêté « CNPN » pris préalablement aux travaux.

Afin d'intégrer au mieux ces enjeux, un coordonnateur environnemental (BIOTOPE) a été missionné par la DIR Massif Central. Le SIGAL (Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Alagnon) et le GMA (Groupe Mammalogique d'Auvergne) ont ponctuellement été associés à la démarche. Les interventions régulières de ces 3 entités ont eu pour objectif de conseiller et contrôler les mesures environnementales mises en œuvre, notamment :

- mise en place d'un dispositif anti-intrusion pour les amphibiens et les reptiles ; des visites de sauvegarde des espèces sont régulièrement

Créneau de dépassement d

réalisées, en particulier avant le démarrage de phases de chantier impactantes,



Filtres de décantation

- localisation des installations de chantier et zones de stockage en dehors de zones naturelles sensibles,
- réalisation de fossés provisoires et construction de dispositifs de filtration et décantation avant rejet dans le milieu naturel des eaux de ruissellement,
- amélioration de la franchissabilité de l'ouvrage hydraulique du Freissinet : réalisation d'une banquette surélevée pour le passage de petites espèces faunistique (loutre par exemple) ; réalisation de barrettes permettant d'une part la régulation du cours d'eau et d'autre part la remontée des espèces piscicoles,

- aménagement d'un passage à petite faune et de ses abords immédiats afin de reconstituer un habitat propice à la nidification des espèces,
- plantation de haies, d'alignement d'arbres et de fourrés sur les talus routiers,
- renaturation des aires de repos abandonnées,
- localisation d'espèces floristiques rares à protéger, à déplacer ou à ré-implanter,
- limitation de la propagation des espèces invasives en phase chantier,
- limitation des pollutions lors des travaux.

t de Freissinet sur la RN122

Les travaux se déroulent en plusieurs phases successives de mars 2021 à juin 2022 :

- réalisation des ouvrages enterrés (boviduc, prolongation de l'OA du Freissinet),



- réalisation des terrassements généraux pour élargissement de la plateforme, construction des chemins de rétablissement agricole,
- raccordements des voies communales adjacentes,
- réalisation / adaptation des ouvrages d'assainissement,
- réalisation des structures de chaussée sur les parties élargies,
- remodelages et aménagements paysagers,
- réalisations des chaussées définitives,
- pose des dispositifs de sécurité et réalisation de la signalisation horizontale et verticale.

Pour réaliser les travaux tout en maintenant possible la circulation de la RN122, différents aménagements et mesures de restriction de circulation ont été nécessaires. Ainsi, une déviation provisoire a été réalisée à proximité des ouvrages enterrés (boviduc et l'ouvrage hydraulique) afin d'assurer la continuité de la circulation de la RN122

pendant les phases de terrassements. De plus, des alternats de la circulation limités à 600 mètres ont été mis en place ponctuellement par l'entreprise sous le contrôle du CEI de Murat.



Déviation provisoire

Les quantités significatives à retenir sur ce chantier sont :

- pose de clôture environnementale : 4 000 m
- décapage de terre végétale : 14 000 m²
- déblais de toute nature : 20 500 m³
- mise en œuvre et compactage de remblais : 41 000 m³



- fourniture et mise en œuvre de grave non traitée : 16 000 m³
- fourniture et mise en œuvre de matériaux bitumineux : 11 000 tonnes
- création de fossés : 5 100 m
- plantation de haies : 1 800 m
- ensemencement hydraulique des talus : 30 000 m²

Le coût total de l'opération s'élève à environ 4 M€ TTC, financé intégralement par l'État dans le cadre du plan « France Relance ».

Les acteurs du projet :

Maîtrise d'ouvrage : État représenté par la DIR Massif Central

Maîtrise d'oeuvre : DIR Massif Central, district Centre, bureau technique

Exploitation sous chantier : DIR Massif Central, district Centre, CEI de Murat

Entreprises : Groupement entreprises Roger Martin & Capraro.

Coordonnateur environnemental : Biotope

Assistance à maîtrise d'oeuvre : CEREMA, 3DSI, ACE BTP, ECI Diag



Aménagements du carrefour de Lafayette



Le carrefour dit de « Lafayette » se situe sur les hauteurs du Plateau ardéchois à presque 1 280 m d'altitude. Il permet d'assurer les échanges en direction de Coucouron (RD110) et de Lespéron (voie communale).

Ce secteur avait déjà fait l'objet de précédents aménagements afin d'améliorer la sécurité des échanges (regroupement des voies secondaires sur un même carrefour et éloignement de la courbe sur la RN102). Malgré ces aménagements, la sécurité au droit du carrefour n'était pas optimale. La mise en place de crédits dans le cadre du programme SURE (Sécurité des Usagers sur les Routes Existantes) a permis de concrétiser

un projet visant à améliorer la sécurité globale du carrefour et de ses abords.

Le foncier étant disponible et la topographie adaptée, l'aménagement d'un carrefour de type tourne-à-gauche a été décidé, permettant le stockage des véhicules tournant sans risque de collision avec ceux restant sur la RN102. Les courbes de part et d'autres du carrefour ont également été

revues afin d'améliorer la perception du carrefour par les usagers de la RN102.

Les travaux se sont déroulés sur une période très courte, du 14 juin 2021 au 6 août 2021, avec des conditions climatiques très favorables. La quasi-totalité du chantier s'est déroulée avec maintien de la circulation. Cette contrainte était particulièrement forte durant le début de la période estivale. Seules quelques prestations ont conduit à mettre en place un alternat manuel ou par feux.

Quelques chiffres sur l'opération :

- 4 000 m³ de déblais remis en remblais à proximité avec le concours de la commune de Lespéron

- 8 000 tonnes de GNT
- 2 000 tonnes de matériaux hydrocarbonés (grave bitume et BBSG)
- 600 m de séparateur modulaire de voies installés, déplacés pour limiter la gêne à l'usager tout en assurant la protection des intervenants du chantier.
- 680 000 € TTC

Les intervenants

Le bureau technique du district Centre, le CEI de Langogne et son point d'appui de Lanarce se sont fortement impliqués dans l'opération. Le CEREMA a également apporté sous soutien technique en amont du projet.

Travaux : COLAS Ardèche avec son sous-traitant AXIMUM

Contrôle extérieur : NEXROAD

Mission SPS : ACE BTP

Signalisation : Proximark

Durant tout le chantier, des échanges permanents ont été menés avec les gestionnaires des voiries secondaires, les élus locaux et les pouvoirs publics.



Signalisation horizontale CEI de Brioude



2021 en quelques chiffres :

- 131 795 m² peints sur l'ensemble de la DIRMC.
- 120 jours d'application
- 38,2 T de peinture appliquée
- 42,38 T de billes
- 136 700 € de fournitures

Pour 2022, Michel Bertuit et Cyrille Virat du CEI de Brioude vont œuvrer pour atteindre l'objectif de peindre 120 000 m² sur l'ensemble du réseau de la DIRMC.



Suite au départ en retraite d'un OPA du Parc de Brioude chargé de la programmation de la signalisation horizontale (SH), des réflexions ont été menées afin de maintenir cette activité en régie. Ainsi, le 1^{er} avril 2021, les 2 OPA du Parc chargés de cette tâche ont été affectés au CEI de Brioude, sous la responsabilité de l'adjoint au chef de CEI, pour pouvoir poursuivre cette prestation en interne à la DIRMC.

Les agents interviennent ainsi sur la totalité de la DIRMC, à l'exception des CEI Langogne, Mende et Labégude sur les départements de l'Ardèche et de la Lozère pour lesquels les travaux de SH sont externalisés.

Pour effectuer la SH, le CEI dispose d'un camion applicateur pour le linéaire et d'un scooter pour les travaux annexes (stop, cédez-le-passage, flèches, ...). En début d'année, la planification est établie par l'adjoint au chef de CEI de Brioude pour utiliser au mieux les moyens humains (2 opérateurs) et matériels entre avril et octobre, tout en tenant compte des incertitudes liées aux conditions météorologiques.



Travaux au CEI de Mende



De plus, l'agencement existant des bureaux ne permettait pas un fonctionnement optimal entre chef de CEI, chefs d'équipe et assistante. Des réflexions ont ainsi été menées, afin, d'une part, de porter la surface de la salle de réunion de 24 à 42 m² et, d'autre part, de créer un bureau commun aux 3 chefs d'équipe du CEI.

Du fait de la modification de l'enveloppe extérieure du CEI, une demande de permis de construire pour l'extension a été élaborée par un architecte local. Ce permis a été délivré en 2021, permettant le démarrage des travaux en fin d'année.

Les locaux du CEI de Mende, anciennement centre d'exploitation de la subdivision de Mende, avaient fait l'objet de plusieurs phases de travaux d'extension dont la dernière remonte à 2009. Malgré tous les aménagements réalisés, le CEI ne disposait pas d'une salle adaptée pour organiser des réunions et formations dans des conditions satisfaisantes (problème accentué par les jauges mises en place dans le cadre de l'épidémie de COVID 19).



L'extension de la salle de réunion a nécessité au préalable le terrassement du terrain naturel et la construction d'un mur de soutènement. L'agrandissement du bâtiment a ensuite pu être réalisé avec une dalle béton supportant une ossature bois et une couverture en tôle bac acier. La réalisation du bureau des chefs d'équipe a, quant à elle, nécessité la démolition d'une cloison et la reprise du carrelage. Ces travaux ont été menés en site occupé.



L'ensemble des travaux (à l'exception de l'électricité et du plafond suspendu) a été réalisé en régie par les agents et vacataires du CEI.



Leur coût total s'élève à environ 25 000 euros (achats de matériaux et prestations extérieures). En complément, l'achat de mobilier neuf (tables et chaises) et d'un vidéoprojecteur fixe est en cours.

Des réflexions sur l'organisation du CEI seront poursuivies, notamment afin d'améliorer l'aménagement du vestiaire des agents.



Développement durable

Visite de la **station d'épuration de Cournon d'Auvergne**



Le lundi 11 octobre 2021, le bureau ACDD a organisé la visite de la station d'épuration du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Auzon (SIAVA).

Cette station collecte les eaux usées de 11 communes avec un collecteur de 17 km de long.

Elle a une capacité de 50 000 équivalents habitants et traite 3 millions de m³ d'eau par an, essentiellement d'origine domestique.

Sur son réseau et afin d'éviter les débordements en milieu naturel, il y a 3 bassins (le premier de

300 m³, le second de 700 m³ et un dernier de 3 300 m³).

Elle a été construite entre 1972 et 1974. De 2006 à 2008, la station a été remise aux normes et a augmenté sa capacité jusqu'à 50 000 eq/hab.

La station d'épuration est pilotée par 5 personnes : 1 directeur et 4 techniciens ayant chacun sa spécialité (électromécanique pour l'entretien de l'installation, spécialisation dans le traitement de l'eau ou des boues, etc.).

À l'entrée de la station, les eaux usées passent par le dégrilleur qui retire les éléments solides les plus volumineux.

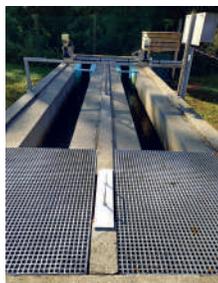
Cela génère entre 5 et 10 tonnes de déchets non valorisables par an.

Le traitement se poursuit avec un décanteur / déshuileur.

Ce dernier récupère 40 à 45 tonnes de sable par an, issues des eaux de ruissellement sur les routes. Les hydrocarbures et les autres éléments huileux sont traités séparément et représentent environ 5 m³ par an.

Le traitement des eaux usées est divisé en deux circuits identiques afin de traiter un volume plus important. Il y a donc deux bassins de traitement biologique. C'est cette étape qui génère les boues de la station.

Le traitement biologique se fait grâce à des bactéries qui consomment les éléments organiques présents dans les eaux usées. Mais ces bactéries sont fragiles et sensibles aux produits tels que les produits désinfectants, et au sel des routes récupéré par ruissellement.



Le traitement biologique ne traite ni les produits chimiques (engrais, etc.) ni les médicaments rejetés dans nos eaux usées.

Après quelques allers/retours entre le bassin de traitement biologique et le bassin de clarification, l'eau est rejetée dans le milieu naturel où elle finira son cycle pour devenir potable pour l'homme .



Bien entendu, le traitement de l'eau et son rejet en milieu naturel ne peuvent être réalisés que sous une surveillance permanente.

C'est dans les bassins de traitement biologique et de clarification que l'on récupère les boues de la station.

Ces boues sont compactées pour devenir transportable facilement, mais en conservant 70 % d'humidité avant d'être évacuées vers une filière de traitement. Ces boues sont ensuite mélangées aux déchets pour devenir du compost qui sera utilisé par les agriculteurs locaux. La station SIAVA produit 3,2 millions de tonnes de boues par an.



Gestion des déchets

En 2021, la DIR Massif Central a récupéré 53 tonnes de déchets dangereux sur 18 sites de ces sites. Ces déchets, ramassés par nos agents, sont composés de batteries, de bouteilles de gaz, des résidus d'accident, de différents type de liquides et de déchets papiers, bois, cartons, résidus de balayages, piles et accumulateurs etc.

Pour la gestion des déchets pneumatiques, une nouvelle procédure (validée le 31/01/2022) a donné naissance à un nouveau partenariat avec Aliapur afin de traiter ces déchets avec l'enlèvement et le recyclage des pneus dans des filières adaptées. La procédure définit les modalités d'enlèvement, les demandes sont à faire directement sur le site d'Aliapur.



Abris de Séverac-le-Château

4 CEI « collecteurs »: sites d'Issoire, Monistrol-sur-Loire, Séverac-le-Château et Clermont-l'Hérault ont été identifiés pour mutualiser le stockage et l'évacuation des déchets pneumatiques du réseau de la DIR Massif Central. Le premier enlèvement a eu lieu en 2021 sur le site d'Issoire avec plus de 250 pneus évacués vers les filières de recyclages.

On constate une augmentation importante des dépôts sauvages sur notre réseau malgré notre surveillance. Ces dépôts sauvages engendrent des frais supplémentaires conséquents.



Exemples de dépôts sauvages dans le District Sud





Téléphone : 04 73 29 79 79
Courriel : dir-mc@developpement-durable.gouv.fr
Internet : <http://www.dir.massif-central.developpement-durable.gouv.fr>
www.dir-mc.fr

DIR Massif Central
60, avenue de l'Union Soviétique - CS 90447
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1



Directeur de publication : Olivier Collignon / Réalisation : DIR MC bureau communication
Crédit photos : DIR Massif Central / Cled'12 caricatures et RMC Production / Mise en page - Impression : Imp. Decombat